

Cours de droit L2

Par **Doloress**, le **13/06/2013 à 22:04**

Bonsoir à tous,
Je suis actuellement en 1e année de Droit à Lille 2 je viens d'avoir mes résultats qui ont étaient favorable au passage j'aurai aimé avoir les cours d'une personne de 2e année de licence pour voir tout du moins à quoi m'attendre et quelles matières prendre en option si quelqu'un pourrait m'aider ça serait très gentil.
Merci d'avance.

Par **titoom**, le **14/06/2013 à 18:18**

Si tu n'as aucune réponse, va jeter un coup d'oeil dans ta BU.

Par **gregor2**, le **14/06/2013 à 21:29**

Bonjour,
Ou également sur le site de l'unjf, il y à tous les cours ...

Par **Doloress**, le **15/06/2013 à 10:42**

D'accord je vais aller voir sur ce site, je vous remercie.

Par **Súúpa Laye**, le **24/11/2013 à 22:53**

bonjour je suis intéressé pour les cours de L2 s'il vous plait Manon Beullé pouvez vous me les envoyer merci d'avance

Par **madrugada**, le **18/02/2014 à 16:56**

bjrs je suis intéressé par les cours de droit civil

Par Visiteur, le 18/02/2014 à 20:43

Bonjour.

Je rêve ou toutes les universités n'ont pas accès aux cours de ce site ?!
J'aurais aimé trouver des cours de L3 pour m'avancer également.

Par Visiteur, le 19/02/2014 à 17:12

J'aurais aimé une réponse... ?

Par JB Philippe, le 19/03/2014 à 17:20

Bonjour a tous ! He suis un etudiant en 4ieme Annee Marketing !j'ai ete frappe par un grand seime dans mon pays .par contre je n'ai la possibilite financiere pour terminer mes cours .est ce qu'il ya in site gratuit je peus inscrire pourachever mes cours et avoir mon license

Par VICE DOYEN, le 10/04/2016 à 10:42

BONJOUR S'IL vous plait je suis étudiant au Cameroun je veux des partenaires étranges pour avancer dans mes études

Par marianne76, le 11/04/2016 à 18:22

Bonjour

[citation]Sinon vous pouvez vous inscrire sur le site monamphi.com. Il y a un partage de cours de toute les facultés, peut-être pourriez vous trouver les cours que vous rechercher/citation]

Avec un petit bemol toutefois, les prises de notes ne reflètent pas toujours et même parfois pas du tout ce qu'a pu dire le professeur. Ces cours sont pour la plupart en ligne sans l'autorisation de la personne intéressée avec d'ailleurs de possibles suites judiciaires.

Je pense qu'il est plus judicieux d'emprunter un manuel sur la matière en question vous aurez moins de mauvaise surprise .